

Chèvre Boer (11)

Standard racial spécifique pour notes maximales 6/6/6/6/6

Caractéristiques raciales particulières							
Hauteur au garrot, cm		Poids minimal kg		Peau	Cornes	Pelage	Couleur / Particularités
m	f	m	f				
75	65	75	50	fine blanche	cornu, écorné est accepté	court, lisse et plat; peut être plus long sur le cou et le dos chez les boucs	corps uniformément blanc; 1 tache de couleur jusqu'à 10 cm Ø au maximum tolérée; encolure/collier brun roux toléré au maximum jusqu'à l'arrière de chaque membre antérieur (membres blancs); tête brun roux, présentant dans l'idéal une liste bien marquée (mais pas impérative); nez busqué; oreilles pendantes; cornes arquées de manière caractéristique; membres arrondis; attache du pis ferme, trayons jumelés et surnuméraires tolérés s'ils sont bien suçables.

Directives pour les experts

Les différences par rapport au standard racial (notes maximales) doivent être pénalisées de la même manière dans tout le pays, selon l'échelle de points suivante:

Impuretés raciales		Points déduits					Note max.		Remarques
		- 1	- 2	- 3	- 4	- 5	F	M	
Couleur	plusieurs taches de couleur ou encolure/collier dépassant l'arrière des membres antérieurs	X							
	brun roux jusqu'à la moitié, au maximum, de la surface du corps	X	X						
	mouchetures jusqu'à presque la surface entière du corps de couleur brun roux ou presque toute la surface du corps blanche	X	X	X					
	surface entière du corps de couleur brun roux (Kalahari Red) ou toute la surface du corps blanche (Savanna)						3	3	
Cornes	motte						1	1	
Tronc	poitrail étroit; très décharné; cou long et mince	X	X	X	X				boucs, plus sévère
Tête	crâne de forme concave; cornes droites	X	X	X	X				boucs, plus sévère
	yeux bleus; oreilles formant des plis en longueur ou oreilles dressées						2	1	
Pis	trayons difficilement suçables						2		

Objectif zootechnique (CA 3 = >30 mois)

Croûts des cabris	214 g CJ
Remarques:	